

À Mme la Marquise du Deffand,

Le 24 novembre 1774,

Vous savez, que dans ce monde-ci le mal arrive toujours à bride abattue; le bien marche à pied, et est boiteux des deux jambes. Ce qu'on demande est assurément de la plus grande justice; mais cela ne suffit pas.

Comme la justice a besoin d'aide, je n'en connais point de plus puissante que celle de madame la Duchesse d'Enville.

(...) Le jeune homme pour qui on s'emploie est entièrement innocent (...).

Au reste, vous croyez bien que je ne paraîtrais point dans cette affaire; il ne m'appartient pas de m'en mêler. Je ne vous écris, Madame, que pour vous remercier clandestinement, et pour vous dire que de près ou de loin je vous serai dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

Voltaire

A Madame de Saint-Julien,

6 avril 1777

Je me flattais encore qu'on ne persécuterait plus les malheureux philosophes, et qu'on ne mettrait plus en prison douze mille volumes de l'Encyclopédie, qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables.

Je vis, bientôt quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. (C'est là ce qui devore mon cœur du soir au matin; (...))

Je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle âme que la sienne: j'entends les âmes des hommes, car pour celle des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre. (...)

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de madame Denis, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de Poligny l'affaire de madame Denis en général.

Voltaire

A Monsieur Dupont,
A Ferney, le 23 fevrier 1776

Voici un tableau fidèle de la situation et du bonheur des bipèdes du pays de Gex, au revers du mont Jura (...).

Il y vit douze cents spectres, qui appartinrent à la Savoie, et qui sont réputés Français depuis l'échange fait avec le Roi de Sardaigne, en 1760.

Les Bernardins sont seigneurs de ce terrain ; et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs (...).

Tous les habitants sont esclaves de l'abbaye et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toise de terrain, je deviendrais serf de Monseigneur l'abbé (...).

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches et chasse mes parents de ma maison. (...)

En 1762, le roi de Sardaigne abolit dans tous ses états cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs,

et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas (...).

Les cultivateurs dont je vous parle auraient été libres s'ils étaient restés Savorzards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont Français. (...)

La France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans ce cas et par conséquent immédiatement au-dessous des bœufs qui labourent les terres monacales. (...)

Votre très humble et très obéissant serviteur, du fond de mon cœur.

Le vieux malade.

A Monsieur Desssaest,

A Fernex, le 26 fevrier 1776,

Je ne sais pas, monsieur, si le code noir permet d'écrire le nom d'une Nègresse sur un de ses tetons, et celui d'un Nègre sur une de ses fesses. (...).

Au reste, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'esclaves chez elle. Il y a dans une province de France, (...) quinze ou seize mille esclaves, beaucoup plus malheureux que les Nègres qui sont protégés par vous; car si vos esclaves appartiennent à un Juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines (...).

Il faut espérer qu'on détruira un jour cet opprobre infâme. En attendant, je me flatte, monsieur, que vous rendrez la liberté à Pampey et à Aminthe (...).

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre.

Voltaire

A Monsieur de Bonceff,
Le 8 mars 1776,

J'avais lu monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, (...).

Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi: j'en étais d'autant plus persuadé qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances.

Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années.

Non-seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la franchise du sel, du tabac, et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant une somme modique (...); enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. Eurgot. .

Vous m'apprenez, monsieur, que je me suis trompé; que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. Eurgot et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume.

(...) En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidèles.

Voltaire

A Monsieur de la Michodière,
Intendant de Rouen,

A Tenez, le 13 février 1763,

Il y a plusieurs mois que Pierre Calas, accusé d'avoir aidé son père et sa mère dans un parricide, est dans mon voisinage avec un autre de ses frères. J'ai balancé longtemps sur l'innocence de cette famille; je ne pouvais croire que des juges eussent fait périr, par un supplice affreux, un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aie fait pour m'éclaircir de la vérité; j'ai employé plusieurs personnes auprès des Calas, pour m'instruire de leurs mœurs et de leur conduite; je les ai interrogés eux-mêmes très souvent.

J'ose être sûr de l'innocence de cette famille comme de mon existence: ainsi j'espère que M. de Crose aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'est point une sollicitation que j'ai prétendu faire, ce n'est qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité.

Voltaire

A Mademoiselle,

Aux Délices, le 15 avril 1763

Il est vrai, mademoiselle, que, dans une réponse que j'ai faite à M. de Charelles, je lui ai demandé des éclaircissements sur l'aventure horrible de Calas, dont le fils a excité ma douleur autant que ma curiosité. J'ai rendu compte à M. de Charelles, des sentiments et des clamours de tous les étrangers dont je suis environné (...).

J'ai voulu m'instruire en qualité d'historien. Un événement aussi épouvantable que celui d'une famille entière accusée d'un parricide commis par esprit de religion; un père expirant sur la roue pour avoir étranglé de ses mains son propre fils, sur le simple soupçon que ce fils voulait quitter les opinions de Jean Calvin; un père violemment chargé d'avoir aidé à étrangler son frère; la mère accusée; (...) cet événement, dis-je, appartient essentiellement à l'histoire de l'esprit humain, et au vaste tableau de nos fureurs et de nos faiblesses (...).

Je persiste à souhaiter que le Parlement de Toulouse daigne rendre public le procès de Calas (...).

On se met au dessus des usages dans des cas aussi extraordinaires. Ces procès intéressent le genre humain ; et si quelque chose peut arrêter chez les hommes la rage du fanatisme, c'est la publicité et la preuve du parricide et du sacrilège qui ont conduit Calas sur la roue, et qui laissent la famille entière en proie aux plus violents soupçons. Tel est mon sentiment.

Voltaire

A Madame Geoffrin,

Le 5 juillet 1766,

Vous êtes, Madame, avec un roi, qui seul de tous les rois doit sa couronne à son mérite ; votre voyage vous fait honneur à tous deux.

(...) Je ne peux mieux faire ma cour à Sa Majesté et à vous, Madame, qu'en vous proposant une bonne action : daignez lire et faire lire au roi le petit écrit ci-joint :

« Ceux qui secourent les Sirens et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris.

Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public, l'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de qu'on donne.

L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain et c'est en son nom qu'on adresse à vous, Madame, nous vous devons l'honneur et le plaisir de voir un bon et grand roi secourir la vertu contre un juge de village et contribuer à extirper la plus horrible superstition. »

Voltaire

A Voltaire,

De Varsovie, le 25 juillet 1766,

Dans l'instant même où j'ai reçu votre lettre, Monsieur, je l'ai envoyé au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire sur-le-champ le billet que voici en original :

« j'ai eu voir dans la lettre que Voltaire vous écrit la Raison qui s'adresse à l'Amitié en faveur de la justice. Quand je ferai une statue de l'Amitié, le lui donnerai vos traits. Cette divinité est mère de la bienfaisance, vous êtes la mienne depuis longtemps (...) »

S.M. a été très touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez : elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

(...) Je serai de retour chez moi à la fin d'Octobre. Vous aurez la bonté, Monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'aumône du Roi ; j'y joindrai le denier de la Veuve : soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets.

Madame de Groppein